

Directeur(trice): Chantal Royer
CPCS - Loisir, culture et tourisme
819 376-5011, poste 3255

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Maître ès arts (M.A.)

Crédits: 45

Présentation

Ce programme est réservé aux étudiants de Rouen qui participent au programme bidiplomant. Les étudiants de l'UQTR s'inscrivent au 1605

Ce programme est exclusif dans le réseau des universités québécoises.

En bref

Ce programme propose une approche multidisciplinaire caractéristique des domaines du loisir, de la culture et du tourisme. La maîtrise avec mémoire met l'accent sur la formation d'intervenants capables d'exercer certaines tâches spécialisées, de maîtriser les processus d'évaluation et d'innover dans le domaine.

Une des caractéristiques originales de ce programme de maîtrise en loisir, culture et tourisme consiste en la formation fondamentale, générale et interdisciplinaire offerte dans les profils avec et sans mémoire. L'interdisciplinarité est nécessaire à l'étudiant pour accéder à une formation universitaire de qualité en loisir, culture et tourisme. Ce processus interdisciplinaire constitue un acquis des trente années d'existence de notre département. Celui-ci s'est mérité la réputation d'être un centre international de recherche et d'enseignement important dans le domaine. D'ailleurs, il est le lieu de la publication d'une revue internationale bilingue, *Loisir et Société*, qui joue un rôle de premier plan dans la diffusion des connaissances scientifiques. Il accueille régulièrement des professeurs étrangers qui viennent enseigner chez nous et, inversement, nos professeurs sont invités ailleurs à donner des séminaires de formation en loisir, culture et tourisme. De plus, ce programme de maîtrise est unique dans la francophonie.

La diversité des formations et des expériences du corps professoral en loisir, culture et tourisme correspond aux préoccupations de recherche et d'innovation des étudiants. Ces derniers proviennent d'ailleurs de différentes régions du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, d'Europe, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Ils s'intéressent professionnellement à différents secteurs d'intervention ou de recherche.

Les listes des champs de recherche de nos professeurs et des sujets de recherche récents de nos étudiants apparaissent ci-dessous. En fait, l'interdisciplinarité dans la diversité des préoccupations de recherche de nos professeurs et de nos étudiants caractérise le climat d'étude qui prévaut dans notre programme.

L'approche multidisciplinaire prônée par le Département d'études en loisir, culture et tourisme pour aborder l'étude du loisir, de la culture, du tourisme facilite l'obtention de subventions de recherche sur une base individuelle, en équipe ou par l'intermédiaire du Laboratoire en loisir et vie communautaire mis en place conjointement avec l'Association québécoise du loisir municipal. Les recherches produites grâce à ces initiatives constituent autant d'occasions de formation et d'emploi pour l'étudiant qui souhaite s'investir dans ces projets.

Le mémoire, travail de recherche de fin d'études, est encadré par un directeur de recherche ainsi que par un cours (SLO-6037) spécialement conçu pour aider à la planification et au design du protocole de recherche. Cette démarche assure à l'étudiant un suivi et un cheminement pédagogiques personnalisés.

L'étudiant a tout avantage à s'associer le plus tôt possible à un directeur de recherche de son choix afin de poursuivre harmonieusement son cheminement pédagogique. Il peut également avoir un co-directeur de recherche. Il doit prendre rendez-vous avec le directeur du programme le plus rapidement possible après son admission de façon à construire avec lui un projet de cheminement pédagogique adapté à ses préoccupations et à son rythme d'étude.

Les professeurs du département sont accessibles et disponibles afin de conseiller l'étudiant quant aux domaines d'intervention et de recherche en loisir, culture et tourisme.

Il se fonde sur les théories et les connaissances élaborées à l'intérieur des grands courants en sciences humaines et sociales et vise à doter l'étudiant d'une connaissance scientifique générale au sujet des fondements de la pensée contemporaine sur le loisir, la culture et le tourisme. Il se focalise sur l'étude de l'application de ces connaissances aux sociétés modernes et en particulier à la société québécoise. Il aborde, entre autres, l'analyse du loisir à partir des problématiques générales de la culture, des systèmes et acteurs sociaux; l'étude des significations et des pratiques en loisir, culture et tourisme, observées chez les individus, les groupes et les collectivités; l'étude des organisations tant publiques que privées et de leur production; l'analyse des théories de la planification et de l'aménagement du territoire appliquées au loisir, à la culture, au tourisme; l'analyse des théories et méthodes liées au développement et à la gestion du produit récréotouristique.

Il comporte des éléments diversifiés de formation méthodologique et pratique destinés à préparer l'étudiant à résoudre des problèmes concrets réalisés dans le cadre de son mémoire. Par la place qu'il accorde à la réflexion critique, au travail de recherche et à la production autonome de connaissances en fonction d'objectifs opérationnels, il dote l'étudiant des connaissances et des habiletés requises pour occuper des fonctions de cadre intermédiaire ou supérieur.

Objectifs du programme

Il a pour objectif premier d'offrir une formation polyvalente et interdisciplinaire fondamentale pour la recherche dans les domaines du loisir, de la culture et du tourisme. Il se fonde sur les théories et les connaissances élaborées à l'intérieur des grands courants en sciences humaines et sociales et vise à doter l'étudiant d'une connaissance scientifique générale au sujet des fondements de la pensée contemporaine sur le loisir, la culture et le tourisme.

Avenir : Carrière et débouchés

Après quelques années d'expérience, les diplômés obtiennent généralement des postes de cadres supérieurs ou intermédiaires dans des organismes publics ou privés oeuvrant en loisir, culture, tourisme ou communication sociale. Ils occupent principalement des fonctions de gestion, de planification, de conception et d'évaluation de programmes, services ou produits, ainsi que des fonctions de recherche et de développement. Les études de 2e cycle débouchent également sur l'enseignement collégial ou la poursuite d'études doctorales.

Atouts UQTR

Ce programme est exclusif à l'UQTR.

À l'UQTR, tous les cours de ce programme sont offerts en formule comodale (l'étudiant a le choix d'être en présentiel ou à distance). Les cours sont dispensés sur une plage horaire de 3 heures, de façon hebdomadaire.

Les candidats de l'international doivent être sur le territoire québécois et détenir tous les permis requis.

Ce programme permet aux étudiants d'obtenir une bourse Universalis Causa

Particularités

Tous les cours du programme sont offerts en comodalité et peuvent être suivis à distance en mode synchrone, sur une plage horaire de 3 heures à chaque semaine.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Les étudiants de ce programme doivent respecter le cheminement prévu dans le cadre de l'entente de bidiplomation.

Conditions d'admission

Études au Québec

Ce programme est réservé aux étudiants de Rouen qui participent à la formation diplômante avec l'UQTR.

Études hors Québec

Base études hors Québec

Etre titulaire d'un grade de premier cycle universitaire (baccalauréat nord-américain, licence, ou selon le système LMD, un diplôme de master 1) réussi avec une moyenne de 12/20 ou l'équivalent ou l'équivalent dans les disciplines ou champs d'études suivants : récréologie ou sciences du loisir, gestion et intervention touristiques, arts et culture, sciences humaines et sociales (communication, géographie, sociologie, service social, psychologie, animation, psychopédagogie, etc.), activité physique ou éducation physique, éducation, sciences économiques, sciences de l'administration, marketing ou tout autre champ spécifique relié au loisir (études urbaines, sciences de l'environnement, aménagement, etc.).

Le candidat dont la la moyenne cumulative pour les études de premier cycle est inférieure 12/20 et supérieur à 11/20 verra son dossier étudié par le comité de programme. Il peut se voir imposer des exigences particulières telles que répondre à un questionnaire ou se présenter à une entrevue.

Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Par ailleurs, le candidat qui ne possède pas toutes les connaissances requises pour accéder au programme, ce qui inclut une formation de base en statistiques et en recherche, pourra se voir imposer des cours d'appoint ou l'obligation de réussir un programme de propédeutique.

Modalités de sélection des candidatures

LA première étape du processus consiste à évaluer le dossier d'admission. Ce dernier est constitué:

- du dossier universitaire;
- du curriculum vitae (pour les candidats issus du marché du travail)
- d'un questionnaire écrit portant sur certains aspects du projet de formation.

La DEUXIÈME ÉTAPE est l'entrevue. Cette dernière est facultative et s'applique lorsque le directeur du CPCS (loisir, culture et tourisme) ou le comité d'évaluation désire obtenir un éclairage supplémentaire relativement au dossier d'admission.

Après ces deux étapes, le directeur du CPCS (loisir, culture et tourisme) ou le comité d'évaluation se prononce sur l'admission du candidat relativement à:

- ses aptitudes aux études supérieures (examen du dossier universitaire et du curriculum vitae, s'il y a lieu);
- ses aptitudes à la recherche (dossier académique et curriculum vitae);
- ses aptitudes à suivre un cours de cycle supérieur spécialisé en loisir, culture et tourisme (dossier académique et curriculum vitae);
- la correspondance entre les objectifs professionnels et de recherche du candidat et les objectifs du programme (questionnaire);
- la correspondance entre les intérêts professionnels et de recherche du candidat et les ressources humaines disponibles pour l'encadrement (questionnaire).

Après cette évaluation, le directeur du CPCS (loisir, culture et tourisme) ou le comité d'évaluation, selon le cas, rend son verdict dans l'un ou l'autre des termes suivants:

- le candidat remplit toutes les conditions et son admission définitive est recommandée;
- le candidat, ne remplissant pas certaines conditions minimales, devra réussir un certain nombre d'activités préparatoires

(cours d'appoint ou propédeutique); ces activités seront déterminées par le directeur du CPCS (loisir, culture et tourisme) ou le comité d'évaluation selon le cas à la suite d'une entrevue avec le candidat.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (24 crédits)

SLO6067	Séminaire : fondements et enjeux en loisir, culture et tourisme
SLO6082	Développement des individus
SLO6083	Développement des communautés
SLO6085	Développement des territoires
SLO6086	Enjeux contemporains en loisir, culture et tourisme : éléments théoriques et pratiques
SLO6088	Devis de recherche
SLO6089	Méthodes de recherche qualitative en loisir, culture tourisme
SLO6090	Méthodes de recherche quantitative en loisir, culture tourisme

Crédits de recherche (21 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 21 crédits.

Travail de recherche

Mémoire (27 crédits)

Le mémoire est un exposé écrit de travaux de recherche effectués en loisir, culture, tourisme ou communication sociale. Il vise à développer une plus grande autonomie dans la production de la connaissance scientifique. Dans ce travail l'étudiant doit démontrer sa capacité d'analyse critique et son aptitude à contribuer à l'avancement des connaissances ou à la mise au point de nouvelles applications dans un des domaines susmentionnés.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Les étudiants de ce programme doivent respecter le cheminement déterminé par l'entente de bidualité.